

LE BUDGET



Qualiopi
processus certifié



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Cours Loïc Pithioud

Comment élaborer un budget prévisionnel ?


- ▶ Le budget prévisionnel est une étape indispensable dans le développement de votre entreprise. Il est basé sur une estimation réaliste de vos dépenses et de vos recettes et vous permet d'anticiper votre futur résultat.
- ▶ Grâce à cet exercice, vous pourrez planifier vos besoins en trésorerie, revoir vos objectifs à la hausse ou à la baisse et motiver vos équipes.

Qu'est-ce qu'un budget prévisionnel ?

- ▶ Il s'agit d'un tableau financier regroupant l'ensemble des dépenses (ou « charges ») et des recettes (ou « produits ») liées à votre projet à venir
- ▶ Le budget prévisionnel c'est la feuille de route que vous allez suivre tout au long de l'année. De nombreuses entreprises font, à tort, l'impasse sur cet exercice.

Pourquoi établir un budget prévisionnel ?

- ▶ Le budget prévisionnel est le reflet de la santé financière de votre projet. Son objectif est de vérifier la viabilité, la performance et la rentabilité de ce dernier à partir de chiffres réels et projetés.
- ▶ L'établissement d'un budget prévisionnel consiste à recenser, identifier et classer vos dépenses puis vos recettes, puis à réaliser des ajustements pour atteindre l'équilibre ou la marge espérée.
- ▶ En cas de manque de recettes ou de charges trop élevées, vous risquez un déficit budgétaire.

- 
- ▶ Vous devez vous référer à ce budget prévisionnel régulièrement en cours de préparation du projet.
 - ▶ Toute modification de l'un des éléments du tableau peut avoir une incidence importante.
 - ▶ Par exemple, si votre imprimeur pour les flyers décide d'augmenter ses frais de 10 %, vous devez vous assurer que vous disposez d'une trésorerie suffisante pour financer cette dépense supplémentaire ou vous devrez ajuster vos objectifs minimaux à atteindre.

Comment établir un budget prévisionnel ?

▶ 1. Prévoir vos dépenses

▶ Elles peuvent être très nombreuses. Vous ne pourrez peut être pas toutes les recenser. Voici une liste pour vous aider

▶ Les charges d'exploitation :

- le matériel
- la sous-traitance

▶ Les achats de fournitures :


- l'eau, électricité
- les fournitures d'entretien
- les fournitures administratives
- les fournitures diverses

► Les charges externes :

- les loyers de crédit-bail
- les loyers et charges locatives
- les différentes assurances
- l'entretien des locaux et du matériel
- la documentation utile

► Les autres charges externes :

- les honoraires des prestataires ;
- les frais d'actes et de contentieux ;
- l'affranchissement, le téléphone ;
- la publicité ;
- les frais de transport (carburant notamment) ;
- l'emballage et le conditionnement ;
- les voyages et déplacements ;
- les charges diverses.

- 
- ▶ Les impôts et les taxes :
 - la TVA
 - la contribution économique territoriale (CET)

 - ▶ Les frais de personnel :
 - les salaires et les charges salariales
 - les commissions versées

 - ▶ Les dotations aux amortissements, les charges financières :
 - les remboursement d'emprunts
 - les intérêts payés
 - les AGIOS

 - ▶ Les charges exceptionnelles :
 - les pénalités
 - les dons
 - les rappels d'impôts

▶ 2. Identifier vos recettes

▶ Il s'agit là d'identifier tout ce qui rapporte de l'argent à votre structure :

- ▶ la vente de marchandises
- ▶ les prestations de services
- ▶ les cotisations ou les adhésions
- ▶ les subventions et aides diverses

▶ Pour votre situation ramener le salaire et valorisation du bénévolat à hauteur de ce que vous auriez coûté. Malgré que vous soyez stagiaire et dans la plupart des cas non rémunérés, il vous faut connaître ce qu'on appelle le coût du travail.

ce budget reste « prévisionnel ». Il sera donc amené à évoluer selon des éléments supplémentaires

Avec qui construire votre budget prévisionnel ?

- ▶ réunissez-vous avec votre équipe. Réaliser un bilan des actions et projets réalisés précédemment pour pouvoir se projeter dans le futur. Définissez ensemble vos objectifs, vos pistes d'amélioration, les éventuelles restrictions à envisager
- ▶ Un véritable outil d'aide à la décision
 - ▶ Consultez régulièrement votre budget prévisionnel afin de vérifier que vous êtes en accord avec vos prévisions et votre stratégie.
 - ▶ Si vous vous rendez compte que votre chiffre d'affaires ne décolle pas, vous pouvez décider de suspendre ou de supprimer certains investissements.
 - ▶ A contrario, si vos rentrées d'argent sont supérieures à vos attentes, vous pouvez allouer des moyens supplémentaires sur d'autres secteurs.
 - ▶ Afin de faire face aux imprévus, n'hésitez pas à imaginer différents budgets prévisionnels, chacun prenant en compte des hypothèses spécifiques tels qu'un marché à la hausse, l'arrivée de nouveaux concurrents, etc.